



Liste de vérification de fonds de couverture de AIMA Canada

Notes sur l'utilisation de cette liste :

- Cette liste est conçue pour vous, l'investisseur, une fois que vous avez établi, avec votre conseiller financier, que des fonds de couverture conviennent à votre portefeuille, étant donné vos objectifs d'ensemble de placement.
- Cette liste *élémentaire* touche aux aspects pratiques clés à considérer avant d'investir dans un fonds de couverture donné. Elle n'est pas conçue comme étant une liste exhaustive.
- Vous devriez consulter votre conseiller financier lorsque vous ferez usage de cette liste. De plus, vous pourriez avoir intérêt à consulter vos conseillers juridiques et fiscaux à l'égard de questions précises de nature juridique ou fiscale.

1. Enquête diligente

- Y a-t-il une personne ou une équipe qualifiée qui évalue les fonds de couverture et les billets à capital protégé pour votre conseiller financier?
- Quelles questions précises sont soulevées dans le processus d'enquête diligente? Quelles sont la profondeur et la qualité de cette évaluation?
- L'émetteur du produit a-t-il complété le questionnaire d'enquête diligente de l'AIMA pour les fonds de couverture ou les fonds de fonds de couverture, comme faisant partie du processus d'enquête diligente ?

2. Gestionnaire et organisation

- Quelle expérience pertinente en matière de fonds de couverture le gestionnaire de fonds de couverture ou de fonds de fonds de couverture détient-il?
- Quelle autre expérience, quelles autres qualifications et quels enregistrements le gestionnaire de fonds de couverture ou de fonds de fonds de couverture détient-il?
- Quelles sont la qualité et la profondeur de l'infrastructure d'affaires du gestionnaire de fonds de couverture, incluant les employés, et quelle est la structure de capital de la société de fonds de couverture? Est-ce une entreprise viable?

3. Stratégies et risques

- Dans quel type de fonds de couverture investissez-vous? (par ex., un fonds de couverture à stratégie unique et à gestionnaire unique, ou un fonds de fonds de couverture à stratégies multiples et à gestionnaires multiples)?
- Comprenez-vous l'objectif de placement du fonds de couverture, le mode de fonctionnement de sa stratégie et la manière avec laquelle le gestionnaire dégage des rendements?
- Comprenez-vous clairement les risques majeurs associés à ce placement de fonds de couverture? En particulier, comprenez-vous clairement :
 - Quelle est la volatilité des rendements du fonds, son risque de levier, son risque de concentration, son risque de marché et son risque de liquidité?
 - Quelle a été la baisse (perte) maximale du fonds et dans quelles circonstances s'est-elle produite?

4. Performance

- Comment les rendements du fonds de couverture sont-ils présentés (par ex., s'agit-il de rendements effectifs ou de rendements Pro Forma)?
- Les rendements du fonds de couverture sont-ils présentés avant les frais ou nets de tous frais?
- Comment les risques et les rendements du produit de fonds de couverture se comparent-ils à ceux d'autres produits de fonds de couverture semblables?
 - Si le produit a surpassé d'autres produits semblables, comment cela a-t-il été accompli ? Par exemple, a-t-on fait usage de levier?

5. Liquidité

- À quelle fréquence pouvez-vous racheter votre placement dans le fonds de couverture?
- Le produit de fonds de couverture comporte-t-il des restrictions de rachat (par ex. des périodes de gel, des périodes de préavis, des frais de rachat)?

6. Frais et commissions

- La structure de frais du fonds de couverture est-elle clairement communiquée ? En comprenez-vous les éléments et les implications?
- Quelle rémunération votre conseiller financier reçoit-il pour vous vendre le produit de fonds de couverture? Cette rémunération est-elle en commune mesure avec celle de produits semblables ?
- Comprenez-vous qui est rémunéré, quand et de quel montant?

7. Impôts

- Y a-t-il eu des distributions du placement dans le fonds de couverture? Si oui, comment sont-elles imposées (revenu, gains de capital, ou les deux) ?
- Comment le placement dans le fonds de couverture sera-t-il imposé lors de son rachat (revenu, gains de capital) ?

8. Billets à capital protégé (« billets »)

Les questions supplémentaires ci-dessous devraient être posées dans le cas de billets à capital protégé (pour lesquels le capital est garanti à échéance).

- Le billet peut-elle être racheté avant l'échéance?
 - Existe-t-il un marché pour le billet?
 - Qui maintiendra le marché secondaire pour le billet?
- Quels sont les impacts fiscaux de vendre le billet avant l'échéance?
- Quel est le coût de la protection du capital? Ce coût est-il clairement divulgué ?
- Quelle est l'organisation fournissant la protection du capital? Cette caution est-elle une institution financière réputée, à la cote de crédit élevée (par ex. AA ou mieux) ?
- À quel type de fonds de couverture le billet est-il lié (par ex., un fonds de couverture à stratégie unique et à gestionnaire unique, ou un fonds de fonds de couverture à stratégies multiples et à gestionnaires multiples)?
- Dans le cas d'un fonds de fonds de couverture, est-il diversifié ou au contraire concentré sur une seule stratégie? Y fait-on usage de levier? Si oui, qui en fait usage et dans quelle mesure?
- Comprenez-vous dans quelles circonstances le billet peut être investi uniquement dans des obligations à coupon détaché (« zéro-coupon ») jusqu'à échéance, sans aucune exposition au fonds de couverture sous-jacent?

9. Documents d'offre

- Votre conseiller financier a-t-il lu le document principal de référence pour le produit de fonds de couverture, que ce soit un prospectus, une notice d'offre ou un énoncé d'information?
 - Avez-vous reçu et lu le document principal de référence du produit de fonds de couverture?
 - Votre conseiller financier peut-il vous fournir un niveau acceptable d'explications quant à tout élément qui ne vous est pas clair ou qui vous préoccupe?

10. Autres considérations

- Avez-vous consulté votre conseiller financier quant à toutes les questions propres au produit de fonds de couverture qui vous ne semblent pas claires?

Renseignements supplémentaires et notes

Pour plus de renseignements sur les fonds de couverture, veuillez consulter le *Précis sur les fonds de couverture de AIMA* Canada, disponible sur le site Web de AIMA Canada au www.aima-canada.org.

Cette liste de vérification sera incluse dans le *Best Practices Manual* produit par Advocis, l'association des conseillers financiers du Canada. Advocis a inclus cette liste dans sa compilation des outils de gestion des pratiques de l'industrie pour les conseillers financiers.

Avis de non-responsabilité de AIMA

AIMA Canada est le chapitre canadien de l'Alternative Investment Management Association (AIMA). Ni AIMA, ni AIMA Canada, ni quelconque de leurs directeurs, employés ou agents ne garantissent ni ne font quelque représentation expresse ou implicite quant à, l'adéquation, l'exhaustivité ou l'exactitude de cette liste. Aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, n'est acceptée par AIMA Canada, ses directeurs, ses employés ou ses agents quant à toute perte survenant suite à l'emploi de la liste ou d'autre part survenant en rapport avec les éléments traités dans cette liste de vérification.

Juin 2005